

## BULLETIN D'ENGAGEMENT – SPA SUMMER CLASSIC 24 – 25 – 26 JUIN 2022

<b>PILOTE 1 / Concurrent</b>	Date de naissance : .....	Groupe sanguin : .....
Nom /prénom : .....	<b>Licence / ASA :</b>	
Adresse : .....	<b>Signature :</b>	
CP / Ville : .....		
Tel. Portable : .....		
E-mail : .....		
<b>PILOTE 2</b>	Date de naissance : .....	Groupe sanguin : .....
Nom /prénom : .....	<b>Licence / ASA :</b>	
Adresse : .....	<b>Signature :</b>	
CP / Ville : .....		
Tel. Portable : .....		
E-mail : .....		
<b>VOITURE</b>	N° transpondeur :	
Marque / Type : Mazda MX5 NA Conduite à gauche équipée du kit obligatoire		
Année :           Cylindrée : 1598		
Les signataires reconnaissent et certifient sur l'honneur l'exactitude des déclarations de ce document et s'engagent à respecter les règlements sportifs, techniques et les équipements de sécurité obligatoires de ce Trophée et de la FFSA. Les signataires déclarent : être couverts par une assurance personnelle responsabilité civile pour tout dommage causé aux tiers ; que le véhicule à moteur est couvert par une assurance automobile (obligatoire en application de l'article L. 211-1 du Code des assurances) ; avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport en ce qui concerne la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut m'exposer. Le Trophée Roadster Pro Cup a un rôle d'opérateur mais n'est pas l'organisateur de la course ; celle-ci relève des organismes habilités par la FFSA.		
Format : essais privés 25 mn (inclus dans l'engagement) essais qualifs 25 mn et 1 course de 61 mn sans ravitaillement et arrêt obligatoire. Grille unique partagée avec le Trophée Lotus en départ lancé. 50% de l'engagement reste acquis en cas d'abandon aux essais libres. Le nombre de véhicules autorisés aux essais étant supérieur à celui autorisé en course, quelques suppléant pourront être acceptés en liste d'attente lors des vérifications techniques et participer aux essais libres et chronométrés, avant d'être intégrés dans la course de 61mn en fonction des places qui se seront libérées. Les suppléants seront remboursés de 50% s'ils ne participent pas à la course principale.		
<b>DROITS D'ENGAGEMENT</b>		
- Jusqu'au 25/05/2022 : 850 € TTC / voiture		
<b>• Virement NOGARO SPORT - IBAN : FR76 1690 6002 4087 0207 4435 764 – BIC : AGRIFRPP869</b>		
<b>• Chèque à l'ordre NOGARO SPORT et à envoyer à NOGARO SPORT – 1263 route de la Chapelle – 32110 NOGARO</b>		